

A l'époque de la Torah, le Roi représentait l'Etat et, à son propos il est dit : *de l'argent et de l'or il ne devra pas en avoir en excès **pour lui** ...*(Deut.17:16-17) Et le Talmud fait remarquer que *le texte précise "pour lui", il s'agit donc de son usage personnel, alors qu'il pourra en avoir autant que cela sera nécessaire pour assurer la paix et l'indépendance du royaume* (San 21b). Aujourd'hui c'est l'Etat qui assume ce rôle et qui garantit à ses citoyens un cadre propice à leur existence. Cela lui donne la capacité de prévoir ce qui est nécessaire et d'édicter des lois, non **pour lui**, mais **pour nous**.

Et nos maîtres ont dit: **דינא דמלכותא דינא** la loi de l'Etat, est la Loi (BK 113a).

C'est pourquoi aujourd'hui, en tant que Juifs, nous devons reconnaître à l'Etat la capacité de mettre en place des politiques, en particulier celle de santé, pour le bien de ses citoyens.

Dans nos sociétés démocratiques, nous n'avons pas de raison de croire que l'Etat cherche à limiter notre action. Cela n'a pas empêché une révolte de monter devant ce que certains considèrent comme une intrusion de l'Etat dans leur vie, comme une limitation de la liberté et une ingérence dans leur intimité.

Ainsi en est-il au sujet des dernières décisions du Conseil fédéral.

C'est oublier que dans la vie de tous les jours, nous nous conformons à des lois et à des règlements qui concernent tous les aspects de notre existence et que, depuis longtemps, l'Etat a implémenté une "biopolitique" (expression de Michel Foucault), c'est-à-dire une politique de santé. Grâce à elle, nous sommes prémunis contre de nombreux fléaux et soignés de la meilleure façon.

Alors, pourquoi ces crispations, pourquoi cette violence et ces amalgames qui émergent ça et là au sujet de la vaccination et du Certificat Covid ? Pourquoi ces détournements de sens tels que l'usage du mot *apartheid*. Et ne nous trompons pas, l'antisémitisme qui apparaît sur certaines pancartes et certains réseaux sociaux, nous singularise avec duplicité et nous met en danger, mais la réalité est plus complexe. Les manifestants ont compris que *nazisme et Shoah étaient la valeur étalon de l'horreur et de la souffrance*, et qu'il est nécessaire de *s'étalonner par rapport à cela, pour exister en tant que victimes...* comme le remarque l'enseignant français : Yannis Roeder. Et il ajoute : *Porter l'Etoile jaune* (dans le manifestations contre le Pass-sanitaire)... *est une abjection et une aberration, car nul ne prévoit aujourd'hui l'assassinat des millions de personnes qui refusent d'être vaccinées ou qui s'opposent au Pass sanitaire.* (France Info 20 07 21).

Les slogans des manifestants sont aussi le signe d'une terrible angoisse face à notre fragilité et face à la mort.

Cette révolte n'est-elle pas également la marque d'un autre glissement, celui d'un repli sur le MOI-JE qui l'emporte sur le NOUS. Le NOUS, c'est-à-dire la société, ses édiles politiques et

scientifiques. Comme nous, ils furent dépassés par les événements liés à la pandémie, et tel est encore le cas aujourd'hui. Comment aurait-il pu en être différemment ? Lorsque l'inconnu fait irruption, nous sommes tous devant une énigme. Reprocher les hésitations et les revirements de certains, c'est oublier que personne n'est infaillible et que personne ne sait tout sur tout.

Quel sens doit avoir notre action et comment fonder celle-ci ? Devons-nous nous replier sur nous-mêmes, nous enfermer dans un MOI-JE qui nous coupe du NOUS, ou devons-nous faire confiance à ceux qui savent mieux que nous afin que le NOUS guide le MOI-JE ?

Maïmonide, dans son exposé de la loi juive, dit : *Voyant que le maintien du corps dans un état sain est une voie choisie par Dieu... il est nécessaire pour l'homme de s'éloigner de ce qui détruit le corps et de s'habituer à ce qui est sain et vivifiant* (Hilkhot Déot 4 :1). Et il ajoute : *lorsqu'on est malade, il est impossible que l'on comprenne ou sache quoi que ce soit ... concernant le Créateur*. Et il en va de la connaissance du divin, chère à Maïmonide, comme il en va de tout sujet de connaissance.

C'est pourquoi, à titre individuel comme à titre collectif, nous devons préserver notre santé afin de poursuivre notre cheminement d'humain et progresser dans la connaissance.

Maïmonide, lorsqu'il considérait le corps qui nous permet de vivre, lui le médecin, ne pouvait être qu'émerveillé devant son extraordinaire complexité et ses multiples capacités. Cet émerveillement et la prise de conscience de notre fragilité, est ce qui nous manque parfois pour réaliser l'extraordinaire bonheur de nous réveiller le matin, de nous lever et de vaquer à nos occupations.

Chaque matin, la liturgie juive nous invite à dire :

בְּרוּךְ אַתָּה יְהוָה, ... מְפַלֵּיא לַעֲשׂוֹת:

Béni sois-Tu Eternel... qui accomplis des merveilles.

Merveille de nous voir nous éveiller une nouvelle fois à la vie. Et cela concerne le croyant aussi bien que l'agnostique ou le non-croyant. Réaliser que nous sommes en vie, devrait nous inviter à l'émerveillement et à l'humilité. De là devrait découler notre devoir de faire tout ce qui est possible pour préserver cette capacité de vie et de conscience et donc, à nous protéger le mieux que nous le puissions.

Venons-en aux soignants et voyons comment notre Tradition les considère ?

Le Choul'han Aroukh déclare : *La Torah a accordé au médecin la permission de guérir le malade. Cela relève du principe de sauver une vie en danger. S'il se dérobe à ce devoir, il est considéré comme quelqu'un qui verse le sang.* (Yoré Déa 336 :1)

L'impératif est clair : toute personne habilitée par ses connaissances et reconnue par la société comme ayant les compétences pour administrer des soins, a le devoir de le faire. Sinon, cette personne pourrait être considérée comme potentiellement meurtrière.

Ce texte nous dit aussi que nous devons faire confiance à ceux à qui la société a accordé cette capacité. Certes, les spécialistes peuvent avoir des avis divergents. C'est alors l'avis circonstancié et majoritaire qui doit guider notre acquiescement à recevoir des soins.

Et le Choul'han Aroukh poursuit : *Néanmoins, nul ne devra prescrire, ni mettre en œuvre un traitement médical, à moins qu'il ne soit un expert et qu'il n'y ait personne d'autre pour le faire; car sinon, il serait considéré comme quelqu'un qui verse le sang en mettant la vie d'autrui en danger.*

Aujourd'hui, alors que tout le monde donne son avis, souvent de façon péremptoire et parfois non fondée, et alors que de fausses informations circulent, cette mise en garde a toute sa pertinence. Tout le monde n'est pas expert. Seuls ceux qui le sont doivent être écoutés. Et, s'il y a divergence entre eux, on doit faire confiance à la majorité, surtout si elle est significative.

D'ailleurs, selon la Halakhah, la personne qui administre un traitement sans en avoir les compétences, est sujette à jugement et à versement de dommages compensatoires (id). Il pourrait en être de même pour ceux qui font circuler des rumeurs infondées ou de fausses informations, amenant certains à ne pas tenir compte d'avis médicaux circonstanciés.

Qu'en est-il de ceux qui proclament : *Mon corps, mon choix?*

Là aussi notre Tradition a un avis.

Un texte peut donner une indication, bien que traitant d'un sujet totalement différent.

Il est dit dans la Torah : *Quand tu bâtiras une maison nouvelle, fais un parapet à ton toit. Et (ainsi) tu ne mettras pas de vie en danger בְּבֵיתְךָ dans TA maison, si une personne en tombait.* (Deut 28 :8)

Là aussi, le propriétaire peut se dire : *c'est MA maison, MOI je n'ai pas besoin de parapet, donc nul nécessité de l'élever.* Or ce verset exige de prendre en compte l'éventuelle mise en danger de l'autre. Se réfugier derrière *Mon corps, mon choix*, c'est oublier qu'aujourd'hui la vaccination protège des milliards de personnes sans effets secondaires graves et, refuser d'être vacciné c'est, non seulement mettre sa propre vie en danger, c'est également mettre la vie des autres en danger.

Et le Talmud insiste sur ce point en citant cette parole de rabbi Yehoudah: *Celui qui veut être vertueux, devrait d'abord étudier le traité Nezikin* (dont le sujet est le préjudice dont on peut être éventuellement responsable). Et le texte continue ainsi : *Il l'étudiera afin d'éviter de causer des dommages à autrui.* (Baba Kama 30a).

Et un autre texte renchérit : *Celui qui se retire de la vie publique en disant : "Pourquoi me préoccuper des besoins de la communauté, pourquoi me soucier de ses tensions et de ses problèmes ? viens mon âme, éloignons-nous et trouvons ainsi la tranquillité". Dieu dit à propos de cette personne : "elle détruit Mon monde" (Tan'houma, Michpatim 2).*

Cette accusation nous place devant notre responsabilité et nous invite à prendre en compte le NOUS, c'est-à-dire les autres, même lorsque nous pensons au JE.

Lorsque nous nous sentons vulnérables, le repli sur soi est notre première réaction. Or si nous voulons vivre en société, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de la présence des autres.

Lorsque nos responsables, sanitaires, politiques et communautaires, nous invitent à accomplir certains gestes, écoutons-les. Car, si nous leur avons accordé notre confiance et s'ils n'en ont pas démerités, et s'ils ne mettent pas notre existence en danger, cela peut nous protéger et protéger d'autres vies. Bien entendu, le NOUS, en particulier, ceux qui ont le pouvoir de décision au niveau national ou collectif, ce NOUS ne doit être ni autocratique, ni absolu. Il doit fournir au JE les éléments qui lui permettent de prendre, face aux contraintes du moment, une décision raisonnée et surtout, une décision responsable.

Buber écrivait, *la communauté existe lorsque l'esprit du TU est dominant (I and Thou p.49)*. C'est pourquoi chaque JE doit être pris en compte par le NOUS pour que l'intervention du NOUS soit soutenue par tous les JE. Et chaque JE doit penser à tous les TU.

Puisse le MOI-JE prendre en compte le NOUS et puisse le NOUS prendre en compte chaque JE, afin que chaque JE soit inscrit et scellé pour une année de raison, de responsabilité et de vie.

שנה טובה וגמר טוב